

Si vous citez tout ou partie d'un article, pensez à citer l'auteur et l'ouvrage:

GIRAUD Albert, «Quand un village se met en scène : l'arrivée de saint Martin et de saint Pierre au Plan-de-la-Tour sous la Restauration», *Freinet-Pays des Maures*, n°3, 2002, p. 33-47.

Freinet

Pays des Maures

2002



Invalide

Freinet

Pays des Maures

2002

n° 3 - sommaire

	page
• La chapelle Saint-Jean de la Garde Freinet <i>Elisabeth Sauze</i>	1
• La chapelle Notre-Dame-l'Annonciade de Cavalaire <i>Bernard Romagnan</i>	9
• Datations nouvelles des édifices religieux de Saint-Tropez <i>Bernard Romagnan</i>	21
• Quand un village se met en scène : l'arrivée de saint Martin et de saint Pierre au Plan-de-la-Tour sous la Restauration <i>Albert Giraud</i>	33
• Le daguerréotype de la Garde-Freinet, entre tradition et modernité <i>Carole Yver</i>	49
• A la rencontre d'une garnison au siècle des Lumières, Les invalides de la citadelle de Saint-Tropez <i>Laurence Couillault-Pavlidis et Laurent Pavlidis</i>	55
• Du sardinal au trémail, évolution de la pêche artisanale à Saint-Tropez <i>Eric Vieux</i>	79
• Coup de chapeau à Alfred MAX et Pierre FONCIN <i>René Farge</i>	95
• L'art du foudrier <i>Nathalie Leydier</i>	99

REVUE DE L' ASSOCIATION
POUR LA RECHERCHE DE L'HISTOIRE DU FREINET

ISBN 2-9519552-0-0

EAN 9782951955202

Quand un village se met en scène :

L'arrivée de saint Martin et de saint Pierre au Plan-de-la-Tour sous la Restauration

La paroisse du Plan de la Tour possède une particularité très rare : elle a deux « patrons » : saint Martin et saint Pierre. Elle le doit aux circonstances historiques qui ont fait regrouper en 1785 dans la nouvelle église du hameau de Saint Martin les deux anciennes chapelles de St Martin et de St Pierre qui, à 300 mètres de distance, se faisaient vis-à-vis depuis un demi-siècle¹. Depuis lors, il fallut tenir la balance égale entre les deux saints protecteurs, et c'est ce que nous constatons aujourd'hui encore dans l'église où les bustes des deux saints, de taille égale, sont placés de façon symétrique à l'entrée du chœur, dans deux niches vitrées identiques.

Ces deux très belles statues ont une histoire que les archives paroissiales du Plan, heureusement conservées, nous permettent de reconstituer². De plus, l'« arrivée » de saint Martin et de saint Pierre dans le village s'est accompagnée d'une telle solennité que l'événement ressemble - toutes proportions gardées - à ces « entrées » somptueuses que les villes offraient aux souverains lors de leur venue. C'était l'occasion aussi de mettre en scène l'ensemble de la population de cette jeune commune, fière de se prouver à elle-même qu'elle possédait tous les corps d'état nécessaires à une véritable entité politique et religieuse.

Pour mieux cerner l'événement, un rappel des circonstances historiques est nécessaire. Nous sommes entre 1816 et 1818 à l'apogée de la Restauration, un régime qui fut accueilli avec enthousiasme par les Provençaux pour lesquels le retour des Bourbons était synonyme de paix et de prospérité économique. Appuyé sur le clergé, la garde nationale et la classe des notables éclairés, le régime se montre ferme, mais paternel (les « ultras » sont sévèrement contenus). Rapidement réorganisé, le clergé engage une vaste rechristianisation du pays, à grand renfort de missions et de cérémonies ostentatoires : dans les églises réouvertes et redécorées se manifeste une ferveur populaire typiquement provençale.

1. Sur la reconnaissance progressive de la paroisse du Plan-de-la-Tour, qui précéda la création de l'actuelle commune, voir : Albert GIRAUD, *Vie religieuse et vie municipale dans une communauté de la Basse-Provence, la Garde-Freinet au XVII^e et XVIII^e siècle*, DEA d'histoire moderne, Université de Provence, 1995 et du même auteur : *Villages des Maures, la Garde-Freinet et le Plan-de-la-Tour*, Edit. Equinoxe, coll. le Temps retrouvé, 2000.

2. Grâce à l'aimable collaboration du père Bruno Belloc, actuel curé de la Garde-Freinet et du Plan-de-la-Tour, que nous tenons à remercier pour son aide et pour l'intérêt qu'il porte à l'histoire religieuse de nos villages.

Le Plan de la Tour n'échappe pas à ce mouvement. Cette commune récemment créée est toujours fermement tenue en main par la famille Condroyer qui a fait élire maire un des siens, Joseph Condroyer, riche propriétaire³. Le village étant devenu une paroisse à part entière (et non plus une succursale de la Moure), la mairie a fait restaurer l'église et construire un presbytère en 1812 sur le côté de l'édifice. En août 1817 le diocèse de Fréjus, jusque là administré par l'archevêque d'Aix est rétabli. Enfin, la commune vote une forte augmentation de traitement au curé qui est d'ailleurs un enfant du pays : il se nomme Clément Serraillier.

La vie du curé Serraillier, né et mort au Plan-de-la-Tour mérite qu'on s'y arrête quelques instants tant son destin épousa les mouvements de l'histoire, nationale comme locale, et tant les traces de son administration paroissiale demeurent encore visibles aujourd'hui.

Né au Plan en 1766, il est le petit-fils d'Emmanuel Serraillier, un maître-chirurgien originaire de Flayosc, qui vint se fixer au hameau de Saint Martin en 1715 en y épousant une fille Condroyer et qui fut à l'origine d'une longue dynastie de chirurgiens et d'officiers de santé liée de très près à la naissance et au développement de la commune du Plan-de-la-Tour.

Destiné à la prêtrise par sa famille, le jeune Clément est mis en pension à 15 ans chez le curé de la Moure, Pierre Tropez Roux, qui n'est autre que son oncle maternel, et dont il attend vraisemblablement la succession. Mais au décès de celui-ci (1786), le jeune Serraillier qui n'a encore reçu que les ordres mineurs ne peut prétendre à une charge ecclésiastique : ce sera son cousin Jean-Louis Roux (1786-1790) secondaire du Plan qui prendra le poste, en attendant la prochaine vacance...

Mais les troubles révolutionnaires s'approchent. Clément Serraillier est ordonné prêtre le 18 septembre 1790 à Flassans par Mgr de Bausset-Roquefort au cours d'une visite pastorale, et affecté comme vicaire à Grimaud. Il y prête serment, puis se rétracte, ce qui le rend passible de la terrible loi sur les suspects à partir de l'année suivante.

Heureusement pour lui, sa famille plantouriane a tiré, elle, le plus grand profit des circonstances : secondant ses cousins Condroyer, la famille Serraillier a participé à la création de la nouvelle municipalité du Plan. Son frère Jean-Baptiste, officier de santé et gendre du maire, en sera l'inamovible secrétaire général, un poste clé qu'il conservera jusqu'à la fin de la Restauration.

3. « M. Condroyer n'abonde pas en moyens, il est depuis longtemps en place, c'est un homme pensant bien, c'est vraiment un arc-boutant de paix, il administre patriarchalement, tout va parfaitement bien dans sa commune » Rapport du 7 juillet 1816, AD Var, 2 M 7 2/4.

Quittant l'habit religieux, Clément Serrailier va donc mener une vie semi-clandestine durant toute la période révolutionnaire, protégé par la municipalité, et s'occupant sans doute de l'instruction de quelques élèves ou de menus travaux de secrétariat, comme nombre de ses confrères persécutés à l'époque.

Lorsqu'arrive enfin le Concordat qui rétablit officiellement les cultes, Clément Serrailier est l'un des premiers prêtres à demander sa réintégration : le 24 fructidor an X (12 septembre 1802), il se fait établir par Mgr Champion de Cicé, nouvel évêque d'Aix, un certificat attestant que « le citoyen Clément Serrailier [...] est en communion avec nous ».

Sans attendre la mise en place officielle de la nouvelle organisation ecclésiastique, l'abbé Serrailier occupe le poste de recteur qu'il considère lui être dû et, le 25 septembre 1803, ouvre le premier « Cahier de délibérations et comptes de la fabrique de cette église du Plan-de-la-Tour ». Pourtant la décision d'ériger le Plan en cure autonome n'interviendra qu'en 1812...

Mais, heureux de retrouver enfin un ministère légal, le recteur du Plan va se donner désormais comme mission la reconstruction matérielle et spirituelle de sa paroisse. Une tâche qu'il va mener à bien pendant 30 ans d'activités, avec l'aide de la municipalité, et dont les traces sont encore très visibles actuellement.

L'église paroissiale est entièrement rénovée en 1810, et année après année elle sera meublée, équipée d'autels, d'une chaire, de tableaux, de statues. Grâce à la municipalité un presbytère est construit en 1812. On place une nouvelle cloche dans le campanile en 1821⁴, des croix et des oratoires sont construits. Les associations et confréries sont reformées, deux écoles privées sont créées, l'une pour les filles tenue par une religieuse ursuline et sa mère, l'autre, de garçons, par un instituteur laïc.

A sa mort en 1835, après 45 ans de vie sacerdotale, presque entièrement consacrées à son cher village, il quitte une paroisse prospère et pieuse, et peut légitimement estimer avoir rempli sa mission.

C'est donc ce curé « restaurateur » qui va organiser l'arrivée de saint Martin et de saint Pierre au Plan-de-la-Tour, une cérémonie qui consacre la place retrouvée de la religion au cœur de la vie sociale, mais qui est aussi une véritable mise en scène, une représentation où tous les Plantourians seront à la fois acteurs et spectateurs⁵.

4. Elle y est encore visible aujourd'hui (et porte gravé le nom de Clément Serrailier).

5. A cette date, la commune compte environ un millier d'habitants.

Car la fête de la Restauration renoue avec la procession d'ancien-régime, mais elle s'enrichit de l'héritage de la fête révolutionnaire : tableaux symboliques, présence des femmes et des enfants, mise en scène à visées pédagogiques⁶.

On verra dans les textes qui suivent comment s'organise à l'époque une procession générale : toute la société y apparaît, mais segmentée, classée et hiérarchisée avec la logique indiscutable des sociétés d'ordre. Chacun y a sa place, se faisant voir et voyant les autres, et les saints protecteurs, placés au-dessus de la société humaine, mais si humains cependant, sont reçus comme d'éminentes personnalités aux frontières de la commune.

Ces textes fourmillent aussi de détails qui éclairent l'histoire du Plan-de-la-Tour et de sa région : les stratégies familiales des notables du lieu, les échanges tournés vers la côte (saint Pierre arrivant par mer, quelle heureuse rencontre !), le rôle de la garde nationale, la place du hameau d'Emponse dont il faut ménager la susceptibilité par une procession distincte, les arcs de triomphe multipliés et surtout les rituels traditionnels de la piété provençale qui aujourd'hui encore nous restent familiers.

Mais le plus étonnant dans cette évocation de l'accueil des deux saints, c'est sans doute cet extraordinaire bateau qu'on voit voguant sur les prés qui bordent le village au sud, un spectacle qui émerveilla le premier le bon curé Serraillier...

Nous présentons donc les deux procès-verbaux rédigés par ce dernier, tels qu'ils apparaissent dans le Cahier de délibérations, et en les accompagnant de quelques notes explicatives. Cependant la relation de l'arrivée de saint Pierre peut être complétée par un autre document, un brouillon également retrouvé dans les archives paroissiales et intitulé « *Ordre de la procession qui doit avoir lieu le mardi 16 juin 1818 pour la translation des reliques et du buste de saint Pierre*⁷ », plus précis sur certains points que le compte-rendu : ces détails supplémentaires seront mentionnés en note sous la référence « *Ordre...* ». Et maintenant, en place pour la procession !

Albert GIRAUD

6. Depuis la Révolution l'ordre politique et religieux ne va plus de soi, il faut l'expliquer, le justifier, Sur l'évolution des processions durant la période révolutionnaire, on peut consulter l'ouvrage classique de Michel VOVELLE : *Métamorphoses de la fête en Provence*. Cependant les représentations iconographiques de ces solennités sont rares : on peut signaler, pour une approche de ce type de cérémonies, le grand paravent de la procession de la Fête-Dieu (Musée du Vieil Aix), et la procession des habitants des Arcs en 1868 (Chapelle sainte Roseline, Var) ainsi que d'assez nombreux ex-votos de chapelles rurales.

7. Cahier de 4 pages non coté, de la main du curé Serraillier, et présentant de nombreuses ratures et espaces en blanc (archives paroissiales de la Garde-Freinet).



- Buste de Saint-Martin ; Eglise Notre-Dame de la Tour
(photo de J. Leroy) -



- Buste de Saint-Pierre : Eglise Notre-Dame de la Tour
(photo de J. Leroy) -

Document

(2^e Cahier des délibérations et comptes de la fabrique de cette paroisse du Plan-de-la-Tour, pp. 73 et 87)

Translation des reliques de Saint Martin.

« L'an mil huit cent seize et le vingt-six du mois de novembre, jour de mardi⁸, a été faite en cette église du Plan-de-la-Tour la translation solennelle des reliques⁹ de st Martin, patron de la paroisse.

Le buste représentant ce saint évêque sur l'invocation duquel cette église est érigée, qu'il fut délibéré dans la séance du 1^{er} août dernier de commissionner à Gênes¹⁰, étant arrivé à Saint Tropez le 18 du courant, en suite de l'avis qu'il en fut reçu ici, M. le recteur de cette paroisse fit annoncer par le son de la cloche, et M. le maire par le son des tambours l'arrivée du buste ; de suite les hussards¹¹ furent habillés et montés à cheval, et allèrent à St Tropez où M. le recteur se rendit aussi. M. Gagnard, curé de St Tropez, chef de cet arrondissement commis à cet effet par MM. les vicaires généraux du diocèse d'Aix, le siège vaquant¹², après avoir convoqué les fidèles de sa paroisse dans son église, procéda, accompagné du clergé, à la bénédiction du buste et plaça les reliques de st Martin dans la châsse destinée pour cela au piédestal de ce buste qui resta apposé dans l'église.

La pluie qui survint ne l'ayant permis plutôt, hier le buste fut embarqué¹³ accompagné de M. Broquier, vicaire de St Tropez, arriva à Ste Maxime et fut déposé dans

8. Les deux translations ont eu lieu un mardi, sans qu'on sache si c'est intentionnel ; mais le choix d'un jour de semaine permet d'imposer *de facto* un jour de fête chômée, dans la tradition d'ancien régime (mais contrairement au nouvel esprit du Concordat).

9. Les reliques ont été achetées quelques mois auparavant par l'abbé Serrailier et à ses frais : « Monsieur le recteur a annoncé à l'assemblée qu'après tant de peine qu'il avait prise pour cela, il avait enfin reçu les reliques de st Martin patron de cette paroisse que monsieur l'abbé Mistral, recteur de la paroisse de la Baume près Castellanne diocèse de Digne lui a procurées, revêtues de l'authentique nécessaire, renfermées et scellées dans une petite boîte ». (Cahier p. 71, 1^{er} août 1816).

10. Il est donc avéré que les deux bustes sont l'œuvre d'artistes génois. Le marché avait été conclu par l'entremise de l'abbé Gagnard, curé de St Tropez, qui avait sur place un correspondant : son oncle le chanoine Panescorce. Mais une esquisse en avait été faite par un tropézien (voir infra).

11. Il ne s'agit pas de militaires, mais de Plantourians - ou de voisins - montant les chevaux disponibles localement (certainement peu nombreux car seuls les notables aisés peuvent disposer d'un cheval de selle ou d'attelage). Ce sont sans doute des jeunes gens riches et turbulents si l'on en croit les précautions prises par le curé à leur égard (voir infra Ordre..).

12. L'ancien diocèse de Fréjus est encore administré à cette date par l'évêque d'Aix, qui dispose sur place de prêtres « correspondants » ou « chefs d'arrondissement » ayant reçu délégation pour régler certaines affaires locales.

13. Les chemins étant inexistantes ou impraticables (sans compter la pluie...), la plupart des transports se font à l'époque par voie maritime dans le golfe.

l'église¹⁴. M. Broquier se rendit de suite ici et M. le recteur partit pour Ste Maxime à l'effet de disposer toutes choses et y attendre M. le curé de St Tropez. Les hussards montant encore à cheval allèrent aussi à Ste Maxime, la cloche et la trompette sonnèrent, les caisses roulèrent, et le soir un feu de joie¹⁵ fut brûlé.

Ce matin, à la pointe du jour, M. le curé de St Tropez est arrivé à Ste Maxime. Les pénitents¹⁶, les porteurs du saint, les hussards et un certain nombre de personnes partis d'ici y sont arrivées peu après, et la procession est partie de Ste Maxime, les reliques accompagnées par M. le curé de St Tropez et M. le recteur de cette paroisse.

M. Broquier qui était resté ici est parti d'ici processionnellement avec tout le peuple¹⁷ pour aller à la rencontre du saint dans le cortège suivant.

Les tambours, fifres¹⁸, etc., ouvraient la marche, suivaient les mousquetaires¹⁹, à quelque distance un houzard avec un casque à la romaine, monté sur un cheval très bien arnaché, sabre nud à la main. A quelques pas de lui suivait un pauvre ayant l'épaule gauche et les jambes ainsi que les pieds à nud. Ce pauvre marchant au milieu d'un groupe de jeunes enfants au nombre d'une vingtaine, habillés en anges et fort proprement mis, ayant chacun une et même deux écharpes en soye, descendant de l'épaule au flanc, ayant tous à la main un pavillon blanc en forme de guidon avec une inscription sur chaque guidon qui a rapport à la vie de notre illustre patron, tous ces anges tenant une guirlande en verdure²⁰.

A la suite de ce cortège, venait la bannière de saint Martin, la croix processionnelle au milieu de deux faneaux allumés, portés par deux pénitents²¹, à quelques pas une dame en robe longue violette, la tête couverte d'un grand voile noir, portant un petit crucifix à la main gauche appuyée sur le cœur, et à la main droite une bannière contenant sur une face *Martinus matrem ad Christum convertit*, et sur l'autre *Il convertit sa mère à Jésus-Christ*.

14 Le buste a donc fait deux stations accompagnées sans doute d'une veillée nocturne dans les églises de St Tropez et de Ste Maxime.

15. Le feu de joie brûlé sur la place est un rite traditionnel des veilles de fête en Provence maritime ; l'allumer est un privilège réservé au maire.

16. Les confréries de pénitents se sont donc reformées, malgré les réticences et les oppositions du gouvernement...et des évêques.

17. Donc près d'un millier de personnes, auxquelles il faut ajouter les musiciens, prêtres et religieuses venus des villages environnants, et tous les fidèles et curieux attirés par l'événement.

18. La présence de musiciens pour ouvrir les processions, fortement contestée par les prélats rigoristes d'ancien régime, est ici reprise ostensiblement. L'actuelle bravade de Saint Tropez peut en donner une image assez exacte.

19. Ce groupe armé - distinct de la Garde nationale - doit être composé de vétérans équipés d'armes anciennes : il est destiné à assurer les décharges de mousqueterie aux temps forts de la cérémonie.

20. La guirlande de verdure est une technique courante dans la région, qui consiste à enrouler autour d'un support en corde des branchettes de feuillage (le plus souvent du laurier ou de l'arbusier). Ici, supportée par certains participants du défilé, elle permet de « délimiter » les tableaux vivants. A noter que cette technique s'est perpétuée jusque dans les années 1960 pour décorer les « salles vertes » des bals de village.

21. Les pénitents portent la « saco » traditionnelle, qui est une chemise de chanvre grossier, d'un blanc-gris, ceinte d'une corde, et sont pieds-nus ou en sandales. Un de leurs rôles traditionnels est de porter les faneaux de procession, dont la taille et la décoration sont souvent ostentatoires.

Cette dame représente la mère de st Martin, marchant au milieu d'un groupe de jeunes demoiselles vêtues toutes en blanc et un voile sur la tête, à peu près en même nombre que les anges, tenant à la main droite chacune son guidon, et de la gauche une guirlande comme les anges.

A quelques pas de distance il y avait un enfant habillé en évêque, ayant par conséquent soutane violette, son rochet, le camail aussi violet, rabat, croix pastorale, mitre dorée, crosse dorée et argentée, gants, bague, etc., ayant à ses côtés ou devant lui des petits clercs en soutane noire et petit rochet²².

Venait la congrégation des femmes, habillées de blanc et voilées, précédées de leur croix, ensuite la congrégation des filles en très grand nombre, aussi toutes en blanc et voile pendant, précédées de même de la croix et bannière²³ de la Sainte Vierge, et terminée par les deux sacristaines ou prieures avec leurs flambeaux et écussons²⁴ de la sainte Vierge et la bannière du saint Rosaire.

A la suite des filles en blanc venait une société de 12 religieuses²⁵ en robe et voile noirs, ceintures, chapelets, et petite croix à la main, leur croix précédant, mais croix de bois noire sans crucifix, et une couronne d'épines au milieu.

Après elles les marguilliers et fabriciens²⁶, avec leurs flambeaux et écussons et la bannière du Saint Sacrement.

Après les pénitens suivaient de deux à deux, comme les religieuses filles et femmes, chacun faisant son chœur et chantant l'hymne des premières vêpres de st Martin.

A la suite des pénitens, deux thuriféraires²⁷ et deux porte-navettes en petite aube et ceinture rouge. Venait ensuite le buste de st Martin porté par 4 pénitens blancs, sous le dais²⁸ qui était porté par les magistrats de cette commune et de Ste Maxime, décorés de leurs écharpes blanches. A côté du dais 4 fanaux allumés, portés par des pénitens. Derrière le saint, les enfants de chœur, le clergé en surplis, 4 choristes en chappe, deux diacres et deux sous-diacres en dalmatique, dont un diacre et un sous-diacre à côté du célébrant

22. Groupant une partie des enfants de chœur de l'église du village ; leur nombre et la richesse de leurs habits ont toujours été considérés comme un élément révélateur du prestige d'une paroisse.

23. L'achat ou la décoration des bannières de confréries est un des importants soucis apparaissant dans les cahiers de délibération de la Fabrique.

24. Les flambeaux sont de grands cierges, totalement ou partiellement en cire, comprenant vers le bas un garde-main sur lequel est peint un motif.

25. La paroisse ne comprenant qu'une ou deux religieuses, cet effectif doit représenter les communautés de l'ensemble du golfe, et particulièrement les religieuses ursulines de Saint-Tropez.

26. Marguilliers et fabriciens forment le conseil prévu par le Concordat et chargé de l'administration matérielle de la paroisse : ses membres sont évidemment choisis parmi les notables les plus influents.

27. Portant et balançant un encensoir.

28. Le dais (ou « palli » autrefois) est un grand carré de tissu fin avec des bordures larges et frangées, soutenu par des perches de bois, qu'on tend sur l'élément le plus solennel d'un défilé. La charge de porter le dais au dessus du Saint Sacrement était un privilège réservé aux autorités municipales (et source sous l'ancien régime de nombreux conflits de préséance). Les porteurs sont ici les deux maires (Joseph Condroyer pour le Plan et Victor Maille pour Ste Maxime) et les deux adjoints (Joseph Magloire Ollivier pour le Plan).

et les autres diacre et sous-diacre précédant le célébrant qui portait entre ses mains un beau reliquaire renfermant aussi des reliques de st Martin.

La garde nationale²⁹ bordant la haye, enfin le peuple³⁰, les hommes en premiers et les femmes ensuite.

La jonction des deux processions a eu lieu à l'endroit dit « Lou Gros Roucas³¹», à cette élévation près de la rivière où un arc de triomphe en verdure³² avait été préparé, chaque côté surmonté d'un guidon avec inscription ; sous l'arc de triomphe une table ornée sur laquelle le Corps saint a été placé. Chacun de deux à deux a passé devant le Saint et l'a salué par une inclination ou révérence³³, et tous tournés vers lui, M. le curé de St Tropez faisant l'office a béni l'encens et encensé les reliques, on a chanté l'antienne, verset et l'oraison de st Martin, durant laquelle il y a eu une décharge de mousqueterie³⁴ et une de pistolets par les hussards.

Le pauvre ci-dessus relaté s'est mis à genoux devant le capitaine des houzards avec casque à la romaine, qui tirant son sabre a coupé (on doit séparer le tout préparé à cet effet) la moitié de son manteau (c'est-à-dire 18 pans³⁵ de drap bleu qu'il a jetté à ce pauvre et dont il s'est dévêtu sur l'épaule gauche nue).

De suite le groupe d'anges a entouré ce pauvre qui a eu à la main et porté une bannière avec inscription sur une face *Martinus adhuc cathecumenus hac veste me contextit*, et sur l'autre *Martin qui n'est encore que cathécumène m'a revêtu de cet habit*. Cette cérémonie³⁶ et action de saint Martin annoncée et expliquée³⁷ par M. le recteur de la paroisse aux fidèles qui en ont été touchés.

29. La Garde nationale est une milice armée, à vocation locale, rassemblant tous les citoyens non requis par le service militaire (en principe de 18 ans à 60ans, en fait, de 18 à 49). En l'an XII, le Plan de la Tour pouvait lever deux compagnies de 65 à 70 hommes (l'un des deux capitaines étant Jean Jacques Serraillet, cousin de Clément et de Jean Baptiste). Sous la Restauration, la Garde nationale, placée sous l'autorité directe du comte d'Artois, tend à devenir une force politique parallèle, fortement conservatrice.

30. On peut se demander ce qui restait du « peuple » après le défilé précédent...

31. Emplacement que nous n'avons pas réussi à localiser exactement, sur le cours du Préconil.

32. Entre autres occasions, plusieurs de ces arcs avaient été dressés lors du couronnement de l'Empereur, par les Plantourians qui «guidés par l'amour et la reconnaissance y avaient formé autour des arcs de triomphe décorés de trophées, les emblèmes des victoires remportées, de la religion protégée et de la bienfaisance » (10 frimaire an XIII).

33. Inclination du buste pour les hommes, révérence (jambes fléchies) pour les femmes. Mais les religieuses font l'inclination et non la révérence.

34. Encore un rituel provençal très contesté avant la Révolution, et qu'on veut rétablir avec force en profitant des circonstances.

35. 18 pans font environ 4 mètres (mais est-ce la longueur totale ou la moitié du manteau ?). Le choix du bleu est sans doute dû à la couleur dominante des uniformes militaires français.

36. Cette mise en scène a dû donner naissance à une cérémonie traditionnelle de don à un pauvre de la paroisse à l'occasion de la Saint Martin, une pratique humiliante dont Jean Aicard s'est moqué dans un passage célèbre de son roman Maurin des Maures.

37. Ce commentaire du tableau vivant a été fait sans doute en langue provençale.

Les hussards au nombre de 15 à 18, les mousquetaires, instruments, enfin chacun a pris son rang et la procession marché vers la paroisse. Arrivés au village, la cloche en branle, le Corps saint a été déposé sous un autre arc de triomphe construit comme le premier et placé devant la croix³⁸ sur les chemins allant à Grimaud et à la Garde-Freinet. Incessamment antienne, etc., décharge des mousquetaires et hussards. Après quoi la procession a marché vers l'église à la grand porte de laquelle un troisième arc de triomphe avait été élevé.

La procession entrée dans l'église, le buste de st Martin a été placé sous un thrône élevé en face de la chaire, surmonté d'un baldaquin, le tout orné et paré aussi proprement qu'il a été possible. La compagnie d'hussards est descendue de cheval et est entrée à la tête des mousquetaires et Garde nationale dans l'église avec tous les autres corps, pauvre, mère de saint Martin, etc.

La messe a été chantée solennellement. Après l'évangile, M. le curé de St Tropez est monté en chaire et a donné un discours analogue à la cérémonie, la vie du saint rapportée, avec ses actions et miracles principaux. Avant l'offertoire il y a eu offrande du clergé, magistrats, troupe, pénitens, religieuses, mère de st Martin, filles qui l'entouraient avec leur guirlande et ses guidons, les anges et même le pauvre revêtu du manteau. Le reliquaire contenant une partie des reliques de st Martin a été présenté à la paix, ensuite il a été mis entre les mains de M. le recteur de la paroisse qui l'a présenté à baiser dans le corps de l'église à chaque fidèle.

M. le curé de St Tropez a fait dans l'église une quête pour le buste de st Martin qui a produit la somme de 76 f. Cet argent, mis entre les mains de M. le recteur qui a fait l'avance de toute la dépense pour le buste et accessoires ; il a été mis en outre entre ses mains 25 f qui ont été trouvés dans le bassin placé devant le buste. Enfin les offrandes mises au baiser de paix du reliquaire, soit devant le sanctuaire présenté par le célébrant, soit dans toute l'enceinte de l'église présenté par M. le recteur, ont produit 33 f que M. le recteur destine à payer les frais pour le buste³⁹ et confond avec le reste ci-dessus, s'élevant en total à 134 f 15 s.

La cérémonie finie un peu tard, il y a eu dîner chez M. le recteur du clergé et autres personnes en assez grand nombre. Le pauvre, revêtu toujours de son drap ou partie de manteau a aussi dîné (à la porte du presbytère) servi par M. le recteur, la table surmontée de deux bannières, celle que le pauvre portait entre ses mains et une autre portant les mots *St Martin fut le père des pauvres*.

38. Malgré une enquête menée auprès des anciens plantourians, nous n'avons pas réussi à localiser exactement la « croix de la mission » à l'entrée de Saint Martin et la croix du hameau d'Emponse.

39. Cahier p.78 (5 janvier 1817) : Décompte des frais du buste de st Martin « pour un croquis ou esquisse fait par le sr Villeneuve de St Tropez, et envoyé à Gênes pour règle quant à la forme et hauteur du buste 9 f – il a été payé au statuaire qui a fait le buste, encaissé, embarqué à Gênes sur le bâtiment du capitaine Bonhomme qui l'a apporté sans frais, le nolis, le tout d'après le rolle et acquit au bas 210 f ».

Après le dîner les vêpres ont été chantées solennellement, après lesquelles il y a eu encore procession, le tout dans le même ordre que le matin. Le buste porté de nouveau, la procession est allée au hameau d'Emponse⁴⁰ où un quatrième arc de triomphe en verdure avait été préparé devant la croix, sous lequel le Saint a été placé sur un reposoir à cet effet. On a fait le tour du hameau, on est retourné, toujours avec le même cortège à l'église où l'on est entré la nuit tombante. Le *Te Deum* a été chanté en action de grâces, il y a eu la bénédiction du Très saint Sacrement, enfin l'angélus du soir et la cérémonie a été terminée.

De tout quoi il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par M. le maire, M. l'adjoint président du conseil de la fabrique, qui sont venus faire leur visite à M. le curé de St Tropez, délégué de MM. les vicaires généraux, et par M. le recteur.

M. le curé de St Tropez a fait son procès-verbal du placement des reliques au buste et au reliquaire dont copie est adaptée à cette feuille, l'original ayant été placé avec les authentiques dans la châsse du buste.

J. Ollivier, adjoint

Condroyer, maire

Serrailleur, recteur

40. Il a donc fallu reformer toute la procession du matin pour se rendre au hameau d'Emponse. Mais cela prouve la nécessité de comprendre dans cette prise de possession les habitants de ce hameau aussi peuplé, sinon plus que saint Martin à l'époque.

Procès-verbal de la translation du buste de saint Pierre.

L'an mil huit cent dix-huit et le seize du mois de juin, jour de mardi, en suite de la délibération verbale qui fut prise par MM. les maire et adjoint et les principaux membres du conseil municipal de la commune, et en outre de MM. les membres du conseil de fabrique le 26 novembre 1816, fête de la translation des reliques de st Martin, dans le sallon du presbytère en présence de M. Gagnard curé de St Tropez, chef d'arrondissement, et de tout le clergé, de faire venir le buste de st Pierre, qui fut commissionné à M. le curé de St Tropez qui voulut bien écrire pour cela à Gênes. Le dit buste a été fait et le travail suivi par M. le chanoine Panescorce. Il arriva à St Tropez où M. le recteur de cette paroisse se rendit et y porta le petit buste⁴¹ du dit saint où était contenue ou enchâssée la relique de cet apôtre chef de l'Eglise. M. le curé de St Tropez, le clergé et le peuple assemblé, bénit le dit buste, enleva la relique du petit buste et la plaça dans le grand. Enfin la translation fut fixée à ce jourd'hui et annoncée aux fidèles qui, excités par M. le recteur ont montré un grand zèle pour cette fête qui a été chômée généralement comme si elle avait été ordonnée, et à laquelle ont accouru un très grand nombre d'étrangers, tout le monde édifié et enthousiasmé de voir un si beau buste.

Hier soir, au son de la cloche, des tambours, des trompettes et de la musique, un feu de joye fut brûlé devant la croix dite de la mission, en présence du clergé déjà arrivé, de la municipalité et du peuple.

Ce matin à la pointe du jour M. le curé de St Tropez est parti processionnellement de son église avec son clergé. Le buste porté par 4 pénitens a été embarqué dans une grande chaloupe préparée à cet effet avec la croix, fanaux allumés, et le clergé. Arrivé à Ste Maxime, M. le recteur de la paroisse⁴², MM. les maire et adjoint de la commune en écharpes et les fidèles sont allés processionnellement sur le port au devant du buste qui a été débarqué et porté sous le dais dans l'église où l'antienne, le verset et l'oraison de st Pierre ayant été chantés, la procession s'est dirigée vers le pays, le buste toujours sous le dais porté par les autorités de Ste Maxime.

La procession est partie d'ici à l'heure indiquée⁴³ pour aller à la rencontre du buste dans l'ordre suivant. Les tambours, fifres, etc., ouvraient la marche, venaient ensuite les hussards à cheval au nombre d'une vingtaine et la troupe à pied. Les trois bannières, la croix processionnelle⁴⁴ au milieu de deux grands fanaux allumés, le tout porté par des pénitens habillés. Venait après le buste de st Martin porté par quatre pénitens⁴⁵, au milieu

41. Ce « petit buste » ne figure plus au mobilier de l'église et n'était pas présent lors des Inventaires de 1906 ; il est fort probable que, devenu superflu, il a été cédé ou vendu.

42. L'abbé Scuderi, curé de Ste Maxime.

43. « La procession d'ici partira à 8 heures » (Ordre..)

44. « La croix processionnelle portée par Louiset Condroyer » (Ordre..)

45. « Le buste de saint Martin porté par srs Martin Aumeran, Jacques Brenguier, Joseph Guigues, Arnaud Gassier, Louis Lavagne » (Ordre..)

du corps des autres pénitens en procession, et de plusieurs enfants habillés en anges, tous chantant les litanies des saints. Les anges portant des petites bannières avec des inscriptions ayant rapport à la vie de st Martin, et un pauvre ayant une bannière portant *Martinus hac veste me contextit*.

Venaient après les dames ou femmes⁴⁶, toutes habillées de blanc, et en très grand nombre, précédées de leur croix et terminées par les prieures⁴⁷, mais toutes sous voile⁴⁸. Après la congrégation des femmes venait la congrégation très nombreuse des filles, toutes en blanc, avec leur voile sur la tête et pendant⁴⁹, aussi précédées de leur croix. Les jeunes filles aussi habillées de blanc et voilées portant des petits guidons avec inscriptions. Au milieu des filles était portée la statue de la Sainte Vierge, les femmes et les filles chantant les litanies de la Ste Vierge. Environ 400 personnes habillées de blanc, entre pénitens, femmes et filles.

A la suite de la congrégation des filles marchait une société de religieuses précédées de leur croix sans crucifix, mais avec une grande couronne d'épines, au milieu de 4 jeunes religieuses en voile blanc⁵⁰, portant des petites bannières.

Marchaient après les membres de la fabrique et les marguilliers avec leurs flambeaux ; suivait le corps de musique composé d'une trentaine de musiciens qui jouaient à temps marqués.

Venait ensuite le clergé : les enfants de chœur en soutane rouge et soutane noire, tous en petit surplis, les ecclésiastiques et prêtres en surplis, 4 choristes en chappe et ayant leurs bâtons, 2 sous-diacres et deux diacres en dalmatiques, le célébrant en chappe au milieu de deux prêtres assistants aussi en chape, le clergé précédé de deux acolytes en petites dalmatiques portant les encensoirs avec deux porte-navettes.

M. Broquier, vicaire de St Tropez, maître de cérémonies, M. Taneron, diacre, et M. le recteur de la paroisse se trouvaient partout où il était nécessaire pour l'ordre et l'arrangement de la procession. Derrière le clergé les corps constitués. La Garde nationale le bordait [*formant*] la haye. Enfin suivait le peuple, composé d'une immensité de personnes de l'un et l'autre sexe, soit du pays, soit étrangers.

Les deux processions savoir celle partie de St Tropez et puis de Ste Maxime, accompagnant le buste de st Pierre et celle partie de cette église du Plan-de-la-Tour se sont jointes à l'endroit dit « le Gros Rocher ». Sur cette élévation près de la rivière et au milieu

46. Les dames sont les épouses de notables, les femmes, les épouses de paysans. Mais il est à souligner qu'elles sont habillées et voilées de façon identique, ce qui règle la question de la présence simultanée des « capotes » et des « chapeaux » dans la procession.

47. Les prieures ou prieures des 4 grandes confréries locales : le Saint-Sacrement, le Purgatoire, le Rosaire et Saint Martin.

48. Modification par rapport au premier projet, l'Ordre.. prévoyant « Toutes les dames ou femmes habillées de blanc, avec leur capote sur la tête ou chapeau à défaut, et sans voile ».

49. C'est le costume qui sera conservé par les « Enfants de Marie » et dont on peut voir un exemple sur le vitrail qui surmonte le porche de l'église du Plan.

50. Les religieuses professes sont habillées de noir, les novices sont en blanc.

du grand chemin, un arc de triomphe avait été préparé, y ayant un pavillon blanc à chaque angle. Sous cet arc de triomphe a été placé notre beau buste de st Pierre dont les reliques ont été baisées par ceux qui faisaient partie de la procession sans se déranger de leur rang, et saluées, les hommes par une inclination, et les femmes et filles par une révérence. Le célébrant a encensé le Saint pendant que le chœur chantait l'antienne en son honneur, le verset chanté par les 4 choristes et l'oraison par le célébrant.

Les hussards ont fait leur décharge, après les mousquetaires ont fait la leur, les tambours ont roulé, les fifres joué, les trompettes ont sonné, et le son des divers instruments de musique s'est fait entendre.

Ensuite, la procession, toujours dans le même ordre, s'est dirigée vers la paroisse. Le buste de st Pierre porté par 4 pénitens⁵¹ sous le dais porté par M. le maire et M. l'adjoint de Ste Maxime, et M. le maire et M. l'adjoint de cette commune, tous quatre en écharpes blanches avec franges, MM. les maires en or, et MM. les adjoints en argent, a pris place immédiatement avant le clergé, chantant l'hymne des apôtres.

Le buste de st Pierre, précédé d'un bateau⁵² de 20 pans de long, représentant la barque de st Pierre, avec son mât, flamme, pavillon sur lequel les armoiries du Souverain pontife, gouvernail, rames, filets, cordages, etc., et un coq à la proue. Ce bateau monté par 12 pêcheurs représentant les 12 apôtres, habillés en marins avec barbe (excepté un plus jeune représentant st Jean), et bonnet rouge ou soit bonnet de marin, ayant sur l'épaule un drap en forme d'un habillement ou veste dont ils n'étaient pas revêtus, étant en manches de chemise. Le dit bateau étant dans une mer (formée d'une centaine de pans de toile peinte avec vagues) soutenue par 24 petits anges⁵³ habillés de blanc avec écharpes très proprement mis, portant chacun un guidon avec inscriptions analogues comme *Pescatores hominum, Tu es petrus, In verbo tuo laxabo retes*, etc., etc., le marin représentant st Pierre au gouvernail, les autres ramant ou jettant les filets.

Suivait le bateau un homme représentant saint Pierre aux Liens, marchant la tête découverte, ayant un manteau et deux chaînes, portant une bannière avec l'inscription *Nunc scio vere*, etc., à sa droite un ange en écharpe déployée le conduisant et portant une bannière avec l'inscription *Dixit angelus...sequere me*, à sa gauche un autre ange ayant la bannière avec cette inscription *Angelus domini artitit et ceciderunt catenae*, etc. ; il était entouré d'autres petits anges portant les attributs de saint Pierre⁵⁴ : le bâton pastoral, la croix papale, les grandes clés, la tiare, etc.

51. « 4 ou 8 pénitens pour porter le buste, ayant chacun son habit, qui sont Jean Baptiste David, Antoine Ollivier, Jean Baptiste Ollivier et Louis Ollivier du Plan, Pierre Giraud l'Héritier, Pierre Pelissier, M. Ollivier du Plan, Clément Berenguier des Gastons » (Ordre..)

52. La nature de ce bateau reste en partie mystérieuse : cette chaloupe de 4 à 5 m de long, avec son équipage de 12 matelots est-elle en bois véritable (dans ce cas son poids exige qu'elle soit tractée par un attelage) ou s'agit-il d'un simple bordage de toile et de carton porté par les acteurs sur le principe des « chevaux frus » ? En revanche la mer qui l'entoure est facile à concevoir, avec ses bandes de toile bleue portées par les enfants.

53. « Enfants de 6 à 7 ans » (Ordre..)

54. Les circonstances se prêtent sous la Restauration à l'exaltation de l'autorité pontificale et de ses emblèmes.

La procession arrivée à la ci-devant chapelle de saint Pierre⁵⁵ s'est dirigée vers la gauche, elle est entrée dans les prés⁵⁶, ce qui faisait le plus bel aspect, le bateau semblait marcher réellement sur la mer, et elle est venue par le chemin de Grimaud à la croix qui est à l'entrée du village, devant laquelle était un arc de triomphe⁵⁷ sous lequel le buste de st Pierre a été posé et a été encensé par le célébrant. Le buste de st Martin placé sous un autre arc de triomphe au bout de la rue vis-à-vis saint Pierre et la statue de la ste Vierge au centre sous un troisième arc de triomphe. Après l'antienne, verset et oraison chantés, des airs de musique, son de trompette, décharges générales de la mousqueterie et des hussards⁵⁸, la procession est entrée dans la paroisse. Le buste de st Pierre a été exposé sur un trône élevé vis-à-vis de la chaire.

De suite la grand messe a été chantée très solennellement et célébrée par M. Henry, curé d'Aups. Après l'évangile il y a eu discours analogue à la circonstance de la solennité, prononcé par M. Flayol, recteur de la paroisse du Luc. Il y a eu offrande générale de tous ceux qui faisaient partie de la procession, puis M. le recteur de la paroisse a reçu le reliquaire des mains du célébrant et a présenté la relique à baiser dans toute l'enceinte de l'église aux fidèles. La grand messe finie, il y a eu dîner chez M. le recteur de la paroisse de tout le clergé, dîner bien mérité.

Après le dîner, le clergé et le peuple convoqués, les vêpres ont été chantées solennellement. A l'issue des vêpres, il y a eu dans le même ordre que le matin une seconde procession qui fut dirigée vers le hameau d'Emponse à l'entrée duquel trois arcs de triomphe avaient été préparés, sous lesquels les bustes de st Pierre, celui de st Martin et la statue de la ste Vierge ont été placés. Chant des antiennes, etc., son de la musique, décharges, etc. etc. La procession a fait le tour du dit hameau et est retournée par le chemin de dessous⁵⁹ aboutissant à la croix en dessous du village dite croix de la mission.

Enfin la procession est entrée dans la paroisse à la nuit tombante et la cérémonie a été terminée par la bénédiction du Très saint Sacrement avant laquelle le *Te Deum* a été chanté en actions de grâces.

De tout quoi il a été dressé le présent procès-verbal les dits jour et an ci-dessus.

Serraillier, recteur

55. La chapelle saint Pierre avait été vendue à Jean Clément Berenguier, propriétaire au Revest, qui avait fait don à la paroisse du mobilier qui s'y trouvait (Cahier, 6 octobre 1811).

56. L'actuel emplacement des terrains de tennis municipaux.

57. « Construit devant la maison de M. Magloire Condroyer » (Ordre..).

58. « Dans ce temps là, la troupe des hussards à cheval sera rangée de deux en deux éloignés l'un de l'autre, dans le pré de M. Jean Honoré, ils viendront de deux en deux, passant l'un à droite l'autre à gauche pour saluer le saint, et ils retourneront de même ; ensuite tous feront le tour par la rue de dessous pour ne pas déranger avec leurs chevaux l'ordre de la procession et se rendront devant la paroisse et se placeront à un endroit où ils ne puissent gêner la procession qui entrera dans l'église, et on chantera l'antienne *Sacerdos et pontifex*, le verset *Ora pro nobis sancte Martine* et l'oraison de saint Martin » (Ordre..).

59. L'actuelle rue du sénateur Sigallas .



Association pour la Recherche de l'Histoire du Freinet

Siège social : Mairie de la Garde-Freinet - 83680 La Garde-Freinet

**but : la mise en valeur du patrimoine historique et culturel du Freinet en général,
et de la Garde-Freinet en particulier.**

